



Assemblée générale annuelle des parents
École de la Magdeleine

10 septembre 2020, à 19 h
Visioconférence via TEAMS

Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée et mot de bienvenue de la direction et du président;
2. Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée;
3. Nomination d'une ou d'un secrétaire d'assemblée;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée du 26 septembre 2019;
6. Présentation du Bilan annuel du conseil d'établissement;
7. Élection des parents au conseil d'établissement de 2020-2021 (3 postes de 2 ans et substitués);
 - 7.1. Adoption de la procédure d'élections;
 - 7.2. Élection des parents membres au conseil d'établissement;
 - 7.3. Élection des parents substitués au conseil d'établissement;
8. Élection du représentant au comité de parents et d'un substitut;
9. Décision quant à la mise en place de l'organisme de participation des parents et, s'il y a lieu, formation de ce comité;
10. Levée de l'Assemblée.